

CONSEIL D'ÉCOLE
DU 19 juin 2017

Accueil et présentation (tour de table)

Présents :

Président de séance : M. LEMAU

Enseignants : Mmes CADIET, FORMET, RIFFARD, ORVEILLON, MOREL, CADIEU Messieurs PIQUEMAL, BOCCACINO

Parents : Mmes LE DUFF, SIMON, GLORIA, CHEREL, DAMERON, JOUANNEAU

Invités : M. THOMAS (REL), M. VAN DEN EYNDE (DEE), M. DEBROISE, M. BRIVE (Kerveiza)

M. Monéger, IEN ASH (Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés)

Absents excusés

Mme LESAIN (IEN)

et Mme DAUNIS, Mme DEBROISE

1- ACCUEIL et PRESENTATION

Adoption du PV du 2ème Conseil d'École de mars 2017.

Remerciements des membres du Conseil aux enseignants pour leur travail et leur investissement.

Choix du secrétaire de séance dans le collège des enseignants : Mme ORVEILLON

2- SECURITE DES LOCAUX ET DES PERSONNES

circulaire n° 2015-205 du 25-11-2015

Les écoles et les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens. En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment pour le cas où leur ampleur retarderait l'intervention des services de secours et où l'école ou l'établissement se trouveraient momentanément isolés. Tel est l'objectif du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à la situation précise de chaque école et de chaque établissement, qui doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

Exercice réalisé le 19 juin 2017

M. Mamet de la Direction des Risques de la ville de Rennes était présent à cet exercice qui s'est bien déroulé. Actuellement la mairie met tout en oeuvre dans les écoles pour renforcer la sécurité dans les établissements qui sont en contact avec les services de secours.

L'installation des grillages a permis de renforcer la sécurité de l'école. Un visiophone permettra de s'assurer de l'identité des personnes qui se présentent à l'entrée de l'école.

Un exercice aura lieu sur le temps du midi.

3- BILAN DE L'ANNEE

- Classes CE1 et CP

CE1: plusieurs actions ont été mises en place durant ce trimestre à partir du jeu TOIMOINOUS

Débats co-animés avec le directeur et l'enseignant en demi-groupes (relations filles/garçons, agressions verbales et physiques). Cela a permis aux élèves de s'exprimer et débattre sur les diverses relations dans le groupe. Pour certains élèves, ce travail s'inscrit dans du long terme. En CP, plusieurs parents et enfants se sont manifestés depuis l'arrivée d'un nouvel élève qui a perturbé le fonctionnement de la classe et de l'école. M. LEMAU informe que tout est mis en oeuvre pour accompagner cet élève et garantir sa sécurité et celle des autres.

- Bilan des actions et projets de classe

Tous les projets menés en classe cette année ont été mis en place dans le cadre du Projet d'école. Remerciements à la ville pour le financement et aux parents accompagnateurs.

- Liaison GS / CP à partir de mars

Les enfants CP « lecteurs » vont 2 fois par semaine et par 2 lire un album aux GS. La préparation se fait pendant les heures d'APC.

Il y a eu plusieurs conseils de cycle afin de fixer la date de visite GS/CP et les documents de GS qui vont les suivre (ou les précéder) en classe de CP afin de montrer que le travail effectué en GS leur sera utile en CP et qu'il n'y a pas de rupture.

A l'attention des parents : la réunion de pré-reentrée CP est prévue le 03/07 à 18h.

- École et Cinéma (classes de CE1 et CE2):

Les élèves ont pu exploiter en classe (production d'écrit, arts visuels) les trois films vus dans l'année.

- Projets en EPS

Natation : Stage massé pour les élèves de CM1/CM2 et CM2 afin d'évaluer leurs compétences de fin de cycle. Les parents souhaiteraient avoir l'attestation pour les activités nautiques.

Escrime : les élèves de CM1 ont eu un cycle de 6 séances avec l'association des « Cadets de Bretagne » qui sera reconduit l'année prochaine pour les futurs CM1. A l'issue du cycle, les élèves sont allés dans la salle d'escrime pour une mise en condition de compétition.

Vélo : A l'issue du cycle vélo, les élèves de CP/CE1 et CE2 ont pu faire une sortie au parc du Landry.

- Projets

Jardin (CP): Les élèves ont visité le jardin des Mille Pas à la Prévalaye et ont travaillé à partir de carnets d'anthomologistes (repérage des plantes). Ils poursuivront le projet en cueillant les légumes semés afin de les cuisiner avec les intervenants de l'association.

Arts (CM) : Les élèves ont réalisé quatre fresques végétales avec l'association Caf'Artnaüm. Ils ont appris la démarche artistique de création d'une oeuvre, partant de leurs propres idées. Les élèves et l'artiste intervenante ont présenté à l'ensemble de l'école les fresques qui ont été accrochées sous le préau.

Danse (CE2/CM1 et LSF): les élèves ont suivi un cycle avec une intervenante du Triangle. Ils ont présenté un spectacle au Triangle qu'ils présenteront à la fête d'école.

Musique (CE1/CE2) : Le travail sur les musiques actuelles s'est conclu par un concert à l'UBU où les élèves ont pu discuter avec l'artiste Robert le Magnifique.

- Secourisme pour les CM2 (financée par l'APE et qui a permis de valider l'APS (Attestation aux Premiers Secours). En une demi-journée, les élèves appris à se protéger, alerter et faire les gestes de premier secours.

- Projet 6ème: les élèves de CM2 ont travaillé avec une classe du collège du Landry à partir de saynètes de théâtre. Ces deux demi-journées ont aussi permis de découvrir le CDI et son fonctionnement et de rencontrer la principale adjointe pour répondre aux questions des élèves.

- Bilan des ateliers du soir et de l'étude

Ateliers périscolaires du soir :

5 ateliers ont été mis en place cette année, avec une forte participation des enfants et un intérêt éducatif : ateliers sport, bois, tennis de table, sciences et cuisine.

30 en sport, 35 en sciences, 37 en cuisine, 16 en Tennis de table, 9 en bois

Études : en moyenne entre 35 à 40 enfants sont restés à l'étude chaque soir. Nous avons bénéficié de 3 études dont une qui était plus dirigée pour les CP.

Association Lire et Faire Lire : 2 bénévoles ont encadré ces ateliers le lundi, mardi, Ces ateliers s'adressaient aux enfants qui restent à l'étude.

5 à 10 élèves par soir ont profité de ces ateliers.

Ces ateliers ont été très bénéfiques pour les élèves de CP qui y ont participé (entrée dans la lecture, lecture-plaisir après la classe, échange intergénérationnel).

Ce projet sera reconduit en 2017/2018 (3 bénévoles ont été demandés).

- Conseil d'élèves

Les élèves ont pu faire un bilan des actions menées à l'école. Ils souhaitent pouvoir continuer à aménager la cour comme cela a été fait cette année (construction des bancs, des tables en bois). Pour le terrain de foot, ils aimeraient pouvoir réhausser le grillage derrière les buts et remettre des files aux buts.

Question des parents : Handspinner interdits ?

Lors du forum de vendredi, les délégués ont expliqué les raisons de l'interdiction des Hand spinner : mauvais usage (en classe, jet dans la cour), jouet personnel qui suscite des problèmes (vol, casse), dangerosité (enfant étouffée avec).

4- PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2017/2018

Au 19/06/2017 : 175 élèves dont 7 enfants en classe LSF

Prévision à la rentrée 2017 : 173 élèves dont 9 élèves en LSF

A l'heure actuelle, la répartition n'est pas décidée. Le Conseil des maîtres partira sur la suivante : CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1 et CM2.

Cette prévision ne prend pas en compte les départs et arrivées possibles (déménagements).

M. Lemau sera déchargé à temps plein l'année prochaine (en tant que Directeur Associé à la circonscription Rennes Est)

Concernant les départs : Mme Cadieu, Mme Orveillon, Mme Bouchez et M. Boccacino ne seront plus là à la rentrée prochaine. Mme Morel (titulaire remplaçante)

M. Monéger : IEN ASH

Au sujet de la classe ULIS LSF, M. Monéger a rappelé le statut de la classe bilingue dans le cadre d'un pôle d'enseignement pour jeunes sourds dont les parents sourds font le choix en lien avec la MDPH. Concernant l'enseignant, Kerveiza rémunérait jusqu'à présent l'enseignant qu'il recrutait. A compter de la rentrée, ce sera l'Education Nationale qui cherche un enseignant vacataire qui maîtrise la langue des signes. Les services de l'inspection y travaillent avec Kerveiza. Les AVS collectifs sont maintenus dans les mêmes dispositions. Caroline Guicheney quittera l'école à la rentrée.

Concernant la carte scolaire, l'école reste à 7 classes. M. Monéger précise que les parents de la LSF sont électeurs mais pas forcément éligibles. Ils peuvent être invités au Conseil d'Ecole avec voix consultative.

En septembre, les CP et CE1 sourds seront inclus pour des projets avec la classe de Mme Cadet (CP/CE1) et les CM1/CM2 sourds avec la classe de CE2/CM1.

Concernant les locaux, des travaux sont envisagés dans l'actuelle classe pour agrandir l'espace d'enseignement. Un des deux bureaux actuels sera donc déplacé dans l'école.

Projet d'école

Projets envisagés : Ouverture culturelle et artistique

- liaison maternelle / élémentaire : projets de cette année reconduits l'année prochaine

Pour l'ensemble des classes : natation, vélo, bibliothèque, festival Maintenant

CP et CP/CE1: classe écocentre à la Taupinais, bacs supplémentaires dans la cour.

Visites de musées de la ville.

CE1/CE2: travail sur la laïcité (association Liberté couleurs), école et cinéma

CE2/CM1 et CM1 : classe patrimoine (architecture et évolution de la ville).

CM2 : Classe laïcité (lieux de culte à Rennes). Projet théâtre avec les 6èmes.

Projet journal de classe pour les CM.

Projets avec les enfants sourds: Choré-signes pour les CP/CE1 et Chant-signes pour les

CE2/CM1. Financement du projet par Kerveiza et l'APE ?

Les demandes ont été formulées à la ville qui ne pourra pas financer tous les projets.

Activités périscolaires

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs fonctionnera toujours l'année prochaine. Il faudra s'inscrire 8 jours avant sur internet.

ATELIERS DU MIDI

Une partie des intervenants seront renouvelés (théâtre, sport)

Des ateliers LSF seront proposés pour les sourds et entendants(Cie 10doigts).

Les autres ateliers proposés : gymnastique, informatique, arts martiaux, jardinage.

L'espace de la cour sera plus investit (apprendre à jouer ensemble).

Les activités du midi commenceront plus tôt en septembre. Un temps calme sera proposé aux plus jeunes (salle polyvalente) avant le retour en classe.

ATELIERS DU SOIR :

- Ateliers « lire et faire lire »

- Ateliers de la ville : cuisine, bois, sport de raquettes (CPB), sciences et multi-sport.

- 3 études par soir. L'école espère pouvoir maintenir la 3ème étude encadrée par l'enseignant de CP.

Question des parents :

- Avec le nouveau gouvernement, les études "dirigées" (« devoirs faits ») vont-elles être mises en place dans notre école à la rentrée ? Souhait de la part des parents que les enfants soient accompagnés dès le début de l'année pour « apprendre à apprendre » et « apprendre à faire ses devoirs » pour qu'ils soient plus autonomes. Cet apprentissage pourrait se faire en partie en classe (comme certains enseignants le font déjà) et en partie sur le temps de l'étude, au moins en début d'année. Cela nous semble aller dans le sens de plus d'égalité entre les enfants.

L'étude restera surveillée et non dirigée. Les élèves ayant des difficultés dans l'apprentissage seront pris très vite en APC (apprendre à apprendre). Quoiqu'il en soit, les enseignants estiment qu'il est nécessaire d'alléger le travail le soir en donnant peu de devoirs à la maison (relire une leçon, un texte, apprendre une poésie).

Une information en ce sens sera transmise à la rentrée aux parents.

5- QUESTIONS DIVERSES

- Rythmes scolaires :

Constat par rapport à la fatigue et l'énerverment générés sur le temps méridien (retour en classe difficile pour certaines cohortes)

En référence au cahier de soins : sur les 125 soins apportés aux enfants depuis le 1er septembre 2016, 120 sont sur le temps du midi (96% des élèves se blessent sur le temps du midi)

L'équipe enseignante souhaiterait ré-interroger l'équipe municipale sur l'éventualité d'un changement de rythmes scolaires concernant la durée de la pause méridienne.

Mme le Maire ne reviendra pas sur les horaires avant la fin de son mandat.

- Certaines questions étaient restées en suspens suite au dernier conseil d'école (gestion du cartable, quantité de devoirs)

Coulée verte: 2 réunions sont programmées le 22 et 26 juin à ce propos

- Accueil parents : remerciements pour l'accueil des parents le 1er mercredi du mois et pour l'organisation de la fête d'école

Durée du Conseil d'Ecole : 2h30

Président du Conseil d'Ecole

Secrétaire

M. LEMAU

Mme ORVEILLON